

Unité et diversité de l'agriculture mondiale

FICHE **QUESTIONS SUR...** n° 12.10.Q06

Mots clés : agriculture et climat - relation amont-aval - crédit - capital foncier

Nul n'ignore que le monde agricole est d'une extrême diversité : les productions, la taille des exploitations, les hommes et les femmes qui y travaillent, leur environnement commercial, tout différencie les exploitations les unes aux autres.

Et pourtant, au-delà de cette diversité, voire d'une possible concurrence entre des exploitations aussi différentes, il existe de nombreuses similitudes lorsqu'on observe les problèmes concrets qui se posent aux agriculteurs. Sans doute, ces derniers n'en ont-ils pas vraiment conscience. Car comment un petit paysan indien pourrait-il imaginer que ses propres difficultés sont, au fond, de même nature que celles d'un fermier du Middle-ouest américain sur ses 2 000 hectares ?

Cette fiche va essayer de montrer que, dans bien des domaines, cette parenté est pourtant bien réelle.

L'inévitable adaptation des activités agricoles aux changements climatiques

Tous les agriculteurs sont maintenant bien avertis des menaces qui pèsent sur eux en raison des évolutions à venir du climat ; celles-ci vont leur imposer de profondes modifications de leurs activités, et ceci dans tous les domaines : choix des productions, assolements, itinéraires techniques, modes d'élevage...

Pour y faire face, il faudra qu'ils s'informent, qu'ils expérimentent et qu'ils comparent de nouvelles pratiques, en sachant que ces modifications seront seulement provisoires.

Bien sûr, certains devront lutter contre la sécheresse alors que d'autres seront confrontés à l'excès de pluviométrie, ou à des gelées inhabituelles. Et du Moyen Orient aride aux Philippines balayées par des tornades ravageuses, de la sécheresse californienne aux inondations chinoises, les problèmes comme les solutions seront éminemment différents.



Ainsi certains agriculteurs réduiront leurs risques en souscrivant une assurance contre les pertes de récoltes dues aux aléas climatiques. Mais le coût des primes demandées en limite l'extension, sauf s'ils obtiennent une large prise en charge par l'état, comme aux États-Unis ou en Espagne. Plusieurs pays de l'Union européenne, dont la France, s'engagent dans cette voie, mais est-elle réaliste, sachant que les changements climatiques sont du domaine de l'incertitude et non du risque ? Quoi qu'il en soit, elle ne peut concerner les pays pauvres dont les budgets sont déjà sous tension.

Les agriculteurs prisonniers de leurs relations avec l'amont et l'aval

Tous les agriculteurs commercialisent tout ou partie de leur production sur un marché, qu'il soit local, national ou international ; pour tous, le mode de fixation des prix et leur niveau sont donc des éléments essentiels pour assurer leur revenu et l'avenir de leur exploitation. L'importance croissante prise par les

échanges internationaux a conduit à une normalisation des conditions d'accès aux marchés et des caractéristiques des produits offerts. La place prise par le commerce international a également comme conséquence que les éventuelles crises économiques frappent en même temps l'ensemble des productions et la totalité des agriculteurs dans le monde. Nul n'échappe à leurs effets délétères.

Il existe cependant des marchés particuliers qui obéissent à des règles différentes, souvent plus strictes : ce sont ceux des produits équitables, des produits biologiques des productions bénéficiant d'un label ou des produits locaux. Ils assurent aux producteurs des prix plus élevés.

Au-delà de l'accès aux marchés, les agriculteurs sont enserrés dans de multiples relations avec les entreprises d'amont et d'aval : semenciers, fournisseurs d'engrais et de carburant, marchands de matériels agricoles, transporteurs, divers services... Certains sont même intégrés dans un système qui ne leur laisse aucune liberté d'action, comme les agriculteurs argentins ayant contractualisé avec un pool de semis, ou les éleveurs bretons producteurs de poulets. Il reste à ces agriculteurs la seule fonction de production, qui ne leur assure que des marges faibles ; ils sont donc tentés de rechercher comme seule solution l'augmentation de la superficie cultivée ou l'extension de leur atelier d'élevage.

Le doux piège du recours au crédit

Parmi les services à la disposition des agriculteurs, celui des prêteurs est incontournable. Bien sûr, il faut disposer d'une trésorerie confortable, renouveler les machines et parfois acquérir de nouvelles terres.

Parmi les petits paysans traditionnels, le recours à la famille, au propriétaire ou à un usurier est habituel mais dangereux. Au XX^e siècle, afin d'éviter les inconvénients de ces pratiques, de nombreux gouvernements ont encouragé la création de banques spécialisées dans le financement de l'agriculture. C'est le cas en France avec le *Crédit agricole*. Mais de nombreux pays, du Québec à l'Arménie, des Pays Bas à la Finlande, se sont engagés dans cette voie. D'autres, comme l'Allemagne ou l'Espagne, ont aussi encouragé les *Caisses d'épargne* à financer l'agriculture.

Aujourd'hui, même les toutes petites exploitations des pays pauvres disposent de réseaux bancaires spécialisés. C'est en effet en 1984 que fut créé la *Grameen Bank* au Bangladesh, qui fut suivie – dans de nombreux autres pays – par la généralisation de systèmes de micro-crédits adaptés aux modestes besoins des petits paysans.

Mais quel que soit le mode de financement, le crédit coûte cher, et le surendettement est un danger bien réel. Car l'argent n'est jamais gratuit, les frais de fonctionnement d'un réseau bancaire sont élevés, et le prêteur a horreur des impayés. Bien des agriculteurs dans le monde l'ont appris à leurs dépens et ont dû cesser leurs activités, car dans l'incapacité de rembourser leurs dettes.

L'éternelle soif de terre reste partout présente

L'activité agricole nécessite beaucoup d'espace : préserver ou développer son exploitation implique de protéger ou agrandir sa superficie. Les agriculteurs, qu'ils soient européens, américains ou indiens le savent bien.

Le mode de faire valoir¹ privilégié (et d'ailleurs le plus fréquent) est celui de la propriété du sol ; mais son prix est souvent dissuasif, comme aux Pays Bas où il atteint des sommets. Partout dans le monde et spécialement en Asie, le prix des terres irriguées est également très élevé, et ce prix s'accroît encore lorsque la pression démographique est forte. À l'inverse, les oligarques russes accèdent à bon compte à la terre des anciens kolkhoziens devenus de tout petits propriétaires. En Afrique subsaharienne, les terres cultivées ou non, restent la propriété de la collectivité villageoise et ne peuvent être vendues.

Bien que très minoritaires, les systèmes du fermage et du métayage permettent d'éviter d'acheter la terre ; mais, outre le coût parfois très élevé du loyer, ces modes de faire valoir conduisent souvent l'exploitant à une réelle dépendance vis-à-vis de son propriétaire. De plus, en Inde comme aux États-Unis, tout retard de paiement peut avoir de graves conséquences pour la survie de l'exploitation. Quelques pays, dont la France, ont adopté une législation très protectrice pour le locataire ou le métayer.

¹ Le mode de faire valoir indique la relation de l'agriculteur avec la terre qu'il exploite. Il peut être propriétaire-exploitant, ou la louer à un propriétaire non-exploitant avec un contrat de fermage, de métayage ou un simple contrat annuel.

Le coût de la reprise d'une exploitation constitue très souvent un handicap majeur pour les jeunes agriculteurs. Le Danemark a mis en place un système original d'obligations foncières de longue durée destinées à faciliter les reprises d'exploitations ; mais il impose au reprenneur un lourd endettement pendant toute sa carrière, et conduit à de nombreuses cessations d'activité.

Là où il se produit de manière significative et prolongée, l'exode rural a conduit peu à peu desserrer la pression démographique, et a permis aux agriculteurs d'augmenter progressivement la taille de leurs exploitations. C'est le cas en Europe et aux États-Unis. Mais il en est rarement ainsi dans bien des pays à bas niveau de revenu.

Conclusion

Malgré des situations agricoles extrêmement différentes, tous les agriculteurs ont à faire face aux mêmes problèmes, qu'il s'agisse des changements climatiques, de leurs relations avec les marchés, de leur recours au crédit ou de l'accès à la terre.

Malheureusement, ces convergences n'ont encore jamais suscité de prise de conscience collective, et encore moins d'organisations communes. On peut le déplorer, mais aussi souhaiter que dans l'avenir il n'en soit plus ainsi.

André NEVEU, membre de l'Académie d'Agriculture de France

janvier 2022

Ce qu'il faut retenir :

Les agriculteurs du monde entier, petits et grands, sont confrontés à de multiples problèmes, depuis le changement climatique jusqu'au recours au crédit ou à l'accès à la terre. Tous ces problèmes sont similaires, même si les solutions adoptées pour y faire face sont très différentes d'un continent à l'autre et d'un pays à l'autre.

Il n'y a donc pas de contradiction entre l'extrême diversité de l'agriculture et l'unité des problèmes posés, voire celle des solutions adoptées pour les résoudre.

Pour en savoir plus :

- Rapport du GIEC : *impact des changements climatiques*, août 2021
- André NEVEU : *Financer l'agriculture*, Éditions Charles Léopold Mayer 2002
- Thierry POUCH : *La guerre des terres*, Choiseul, Octobre 2010